

Checklist ouverture d'un local avec hébergement pour mineurs

Checklist de préparation du dossier d'un local hébergeant des mineurs sans reproduire le Cerfa officiel.

Version	Vérifié le	Prochaine revue	Champ
1.0	28/08/2026	28/02/2027	Accueil collectif de mineurs

À savoir : Cette checklist ne remplace jamais le Cerfa 12751*01, une autorisation d'ouverture, le registre de sécurité, un PV de commission ou une pièce délivrée par l'administration / le gestionnaire.

Utilisation

À adapter au fonctionnement de l'accueil et aux consignes de l'organisateur.

Déclaration

- ☐ Cerfa officiel 12751*01 utilisé lorsque requis
- ☐ Transmission / démarche auprès du service compétent
- ☐ Récépissé / preuve de démarche conservé

Observations :

Pièces propres au local

- ☐ Plans demandés disponibles
- ☐ Assurance du local disponible
- ☐ Autorisation d'ouverture / pièces municipales si concernées
- ☐ PV / avis de commission de sécurité disponible
- ☐ Registre de sécurité accessible
- ☐ Dossier technique amiante si concerné

Observations :

Situations particulières

- ☐ Avis / démarches restauration si repas préparés ou servis selon le cas
- ☐ Avis / autorisation PMI pour moins de six ans si accueil concerné
- ☐ Capacités et espaces de couchage vérifiés

Observations :

Avant occupation

- ☐ Consignes incendie connues de l'équipe
- ☐ Issues et cheminements repérés
- ☐ Point de rassemblement identifié
- ☐ Contact du gestionnaire disponible
- ☐ Contrôle documentaire daté

Observations :

Points de vigilance

Cette checklist ne remplace jamais le Cerfa 12751*01, une autorisation d'ouverture, le registre de sécurité, un PV de commission ou une pièce délivrée par l'administration / le gestionnaire.

Sources de vérification

• Service-Public.fr - Cerfa 12751*01 - Déclaration d'un local hébergeant des mineurs

Cerfa n°12751*01 et pièces de contrôle associées

<https://www.formulaires.service-public.fr/gf/showFormulaireSignaletiqueConsulter.do?numCerfaAndExtension=12751%2A01>

• Service-Public.fr - Règles de sécurité incendie d'un ERP

Sécurité incendie et registre de sécurité ERP

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31684>

Statut : Ce document est un modèle AnimyJob établi à partir des sources ci-dessus. Il ne constitue pas un formulaire émis, homologué ou validé par l'administration. Vérifiez toujours les règles particulières de votre accueil et les instructions de votre SDJES, collectivité, assureur, service de santé ou gestionnaire de locaux.